

**Section 1 - Chemical Product and Company Identification**

- 1.1 Identificateur de** produit : Universal® communiqué de moule
- 1.2 Utilisation** générale : Agent de libération de moule :
- 1.3 Fabricant** Mann Release Technologies, Inc.,
5600 Lower Macungie Rd., Macungie, PA 18062
Phone (610) 252-5800, FAX (610) 252-6200
- 1.4 Contact d'urgence:** Chem-Tel Domestique : 800-255-3924 International : 813-248-0585

Section 2 - Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange :**

- H225** Flammable liquid – Category 2
H304 Risque d'aspiration - Catégorie 1
H315 Irritation de la peau - Catégorie 2
H336 Specific target organ toxicity-single exposure – Category 3 (central nervous system)

2.2 Éléments de l'étiquette GHS, y compris les déclarations de précaution**Pictogramme (s):****Mot de signal :** Danger**Risques physiques**

H225 Liquide et vapeur hautement inflammables

Risques pour la santé

H304 Peut être mortel s'il est avalé et pénètre dans les voies respiratoires

H315 provoque une irritation de la peau

H336 Peut causer de la somnolence ou des étourdissements

Précautions générales

P101 Si des conseils médicaux sont nécessaires, ayez le contenant ou l'étiquette de produit à portée de main.

P102 Gardez hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

Déclarations de prévention

P210 Éloignez-vous de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres allumages

Sources. Pas de tabac.

P233 Gardez le contenant bien fermé.

P240 Conteneur au sol et obligatoire et équipement de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique/ventilant/éclairage à l'épreuve des explosions.

P242 Utilisez des outils non étincelants.

P243 Prendre des mesures pour prévenir les décharges statiques.

P261 Évitez de respirer de la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray.

P264 Laver soigneusement la peau après la manipulation.

- P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans une zone bien aérée.
 P273 Évitez les rejets dans l'environnement.
 P280 Portez des gants de protection/vêtements de protection/protection oculaire/protection du visage.

Énoncés de réponse

- P301 et P310 IF SWALLOWED: Appelez immédiatement un POISON CENTER ou médecin/médecin.
 P302 et P352 IF ON SKIN: Laver avec beaucoup de savon et d'eau
 P303 - P361 et P353 IF ON SKIN (ou cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer peau avec de l'eau ou une douche.
 P304 et P340 IF INHALED: Retirez la personne à l'air frais et gardez à l'aise pour Respiration.
 P312 Appelez un POISON CENTER ou un médecin/médecin si vous vous sentez mal.
 P331 Ne pas induire des vomissements.
 P332 - P313 Si une irritation de la peau se produit: Obtenir des conseils médicaux / attention.
 P362 et P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
 P370 et P378 En cas d'incendie : Utilisez du brouillard d'eau, de la chimie sèche et de la mousse de dioxyde de carbone pour Éteindre.
 P391 Recueillir les déversements.

Énoncés de stockage

- P403 et P235 Magasin dans un endroit bien aéré. Restez au frais.
 P405 Magasin verrouillé.

Énoncés d'élimination

- P501 Disposer du contenu/conteneur selon les lois locales, étatiques et fédérales.

Risques non classés autrement (HNOC) ou non couverts par le SGH - aucun

Section 3 - Composition / Information sur les ingrédients

3.1 Substances

Les ingrédients suivants sont dangereux selon le Règlement 2012 OSHA Hazard Norme de communication: 29 CFR 1910.1200:

CAS No.	Composant	Concentration (% w/w)
64741-66-8	Naphtha (Pétrole), Alkylate léger	50% - 95%

Section 4 - Mesures de premiers soins

4.1 Description des mesures de premiers soins

Inhalation : Enlevez la source de contamination et déplacez la victime vers l'air frais. Si la respiration s'est arrêtée, donnez la respiration artificielle, puis l'oxygène si nécessaire. Contactez le médecin immédiatement.

Contact visuel : Rincer les yeux avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact cutané : En cas de contact cutané, lavez-le soigneusement avec du savon et de l'eau.

Ingestion : N'inducez pas de vomissements à moins d'instructions d'un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés Aucun connu.

4.3 Après les premiers soins, obtenir un soutien médical approprié à l'usine, paramédical ou communautaire.

Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Médias d'extinction : Brouillard d'eau, produit chimique sec et mousse de dioxyde de carbone

5.2 Risques spéciaux découlant de la substance ou du mélange : Aucun n'est connu.

5.3 Conseils pour les pompiers : Utilisez un vaporisateur d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel. Arrêtez le «carburant» pour tirer. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utilisez un jet d'eau pour disperser les vapeurs. Laisser le feu brûler dans des conditions contrôlées ou éteindre avec de la mousse ou des produits chimiques secs. Essayez de couvrir les déversements de liquide avec de la mousse. Étant donné que le feu peut produire des produits toxiques de décomposition thermique, portez un appareil respiratoire autonome (SCBA) avec une pièce intégrale du visage actionnée en mode pression ou en mode pression positive.

Section 6 - Mesures de libération accidentelle

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Seul le personnel bien protégé doit demeurer dans la zone de déversement; digue et contenir le déversement. Arrêter ou réduire la décharge si elle peut être faite en toute sécurité.

6.2 Précautions environnementales : Déversements importants : Digue bien avant le déversement de liquide pour la récupération et l'élimination ultérieures. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.

Additional information:

Land Spill: Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks or flames in immediate area). Stop leak if you can do it without risk. All equipment used when handling the product must be grounded. Do not touch or walk through spilled material. Prevent entry into waterways, sewer, basements or confined areas. A vapor suppressing foam may be used to reduce vapors. Use clean non-sparking tools to collect absorbed material. Absorb or cover with dry earth, sand or other non-combustible material and transfer to containers. Large Spills: Water spray may reduce vapor; but may not prevent ignition in closed spaces.

Water Spill: Stop leak if you can do it without risk. Eliminate sources of ignition. Warn other shipping. If the Flash Point exceeds the Ambient Temperature by 10 °C or more, use containment booms and remove from the surface by skimming or with suitable absorbents when conditions permit. If the Flash Point does not exceed the Ambient Air Temperature by at least 10 °C, use booms as a barrier to protect shorelines and allow material to evaporate. Seek the advice of a specialist before using dispersants.

Water spill and land spill recommendations are based on the most likely spill scenario for this material; however, geographic conditions, wind, temperature, (and in the case of a water spill) wave and current direction and speed may greatly influence the appropriate action to be taken. For this reason, local experts should be consulted. Note: Local regulations may prescribe or limit action to be taken.

6.3 Méthodes et matériel pour le confinement et le nettoyage : Mettez sur l'équipement de protection approprié comprenant l'appareil respiratoire autonome NIOSH/MSHA approuvé, les bottes en caoutchouc et les gants en caoutchouc lourds. Digue et confinement du déversement; absorber ou gratter l'excès dans un contenant approprié pour l'élimination; la zone de lavage avec solution diluée d'ammoniac. Arrêter ou réduire la décharge si elle peut être faite en toute sécurité. Suivre les règlements applicables de l'OSHA (29 CFR 1910.120) pour l'élimination

6.4 Référence à d'autres sections : Voir la section 3 pour connaître la liste des ingrédients dangereux; Sections 8 pour les contrôles d'exposition; et l'article 13 pour l'élimination.

Section 7 - Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions pour** une manipulation sécuritaire : Utilisez de bonnes procédures générales d'entretien ménager. Lavez-vous les mains après utilisation. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne respirez pas les vapeurs ou les brumes. Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.
- 7.2 Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités :** **Gardez le** contenant bien fermé et correctement étiqueté. Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de la chaleur, de la lumière directe du soleil, des oxydants forts et des incompatibles. Rangez-le dans des contenants approuvés et protégez-vous contre les dommages physiques. Gardez les contenants scellés en toute sécurité lorsqu'ils ne sont pas utilisés. L'entreposage intérieur doit répondre aux normes de l'OSHA et aux codes d'incendie appropriés. Les contenants qui ont été ouverts doivent être soigneusement scellés pour éviter les fuites. Les contenants vides retiennent les résidus et peuvent être dangereux. Évitez la contamination de l'eau.
- 7.3 Utilisation final spécifique (s) :** **Ces précautions sont pour la manipulation de** la température ambiante. D'autres utilisations, y compris des températures élevées ou des applications d'aérosols/spray, peuvent nécessiter des précautions supplémentaires.

Section 8 - Contrôles d'exposition / Protection personnelle

8.1 Paramètres de contrôle : aucun défini

8.2 Contrôles d'exposition :

Protection respiratoire : **La protection respiratoire n'est normalement pas requise lors de** l'utilisation de ce produit

avec une ventilation d'échappement locale adéquate. Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs de l'air sont appropriés, suivez les règlements sur les respirateurs de l'OSHA 29 CFR 1910.134 et les normes européennes EN 141, 143 et 371; porter un respirateur MSHA/NIOSH ou European Standards EN 141, 143 et 371 approuvé s'équipé de cartouches de filtre appropriées pour remplacer les contrôles techniques.

Protection des mains : **Portez des** gants moulants comme le caoutchouc butyl, le néoprène ou le PVC.

Protection des yeux : **Lunettes de sécurité avec boucliers latéraux par règlement OSHA sur la protection des yeux et du** visage 29 CFR 1910.133 et European Standard EN166. Les lentilles de contact ne sont pas des dispositifs de protection oculaire. Une protection oculaire appropriée doit être portée au lieu de, ou en conjonction avec des lentilles de contact.

Autres vêtements/équipements de protection : **Il n'est normalement pas nécessaire d'avoir des vêtements ou de l'équipement de** protection supplémentaires. Fournir un bain pour les yeux et une douche de sécurité.

Commentaires : Ne mangez, ne buvez jamais ou ne fumez jamais dans les zones de travail. Pratiquez une bonne hygiène personnelle après avoir utilisé ce matériel, surtout avant de manger, boire, fumer, utiliser les toilettes ou appliquer des cosmétiques. Laver soigneusement après la manipulation.

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base :

Aspect : liquide	Pression de vapeur : Non déterminée
Odeur/Seuil : pétrole/solvant doux	Densité de vapeur (Air 1) : 4
pH : N.A. (non-aqueous)	Gravité spécifique (H₂O-1, à 4 °C) : 0,7-0,9
Point de fusion/point de congélation : N.A.	Solubilité de l'eau : négligeable
Point d'ébullition faible/élevé : 208 'F/220 'F	Coefficient de partition : Non disponible
Point d'éclair : "18 'F'	Température d'allumage automatique : Non disponible
Taux d'évaporation : (acétate de butyle 1) 3,8	Température de décomposition : Non disponible
Flammabilité : inflammable	Viscosité : 100 centipoises
LEL/UEL : 0.9/6.3 (approximatif)	Volatilité : 50% - 85%

Section 10 - Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune réaction dangereuse si elle est entreposée et manipulée comme prescrit/indiqué., Aucun effet corrosif sur le métal. Pas le feu qui se propage.

10.2 Stabilité chimique : Ces produits sont stables à température ambiante dans des contenants fermés dans des conditions normales de stockage et de manutention.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses : La polymérisation dangereuse ne peut se produire.

10.4 Conditions à éviter : aucune

10.5 Matériaux incompatibles : bases solides et acides

10.6 Produits de décomposition dangereux : La décomposition oxydative thermique peut produire du carbone oxydes, gaz/vapeurs, et traces de composés de carbone brûlés de façon incomplète.

Article 11 - Renseignements toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Corrosion/irritation de la peau : pas de données

Dommages oculaires graves/irritation : pas de données

Sensibilisation respiratoire/peau : pas de données

Mutagénicité des cellules germinales : pas de données

Cancérogénicité : Aucun composant de ces produits présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène ou cancérogène potentiel par le CIRC, l'ACGIH ou le NTP.

Toxicité reproductive : pas de données

Toxicité spécifique des organes cibles - Exposition unique : pas de données

Toxicité spécifique des organes cibles - Exposition répétée : pas de données

Hazard d'aspiration : pas de données

Toxicité aigue : pas de données

Exposition chronique : pas de données

Effets potentiels sur la santé - Divers : pas de données

Section 12 - Information écologique

12.1 Toxicité : pas de données

12.2 Persistance et dégradabilité : pas de données

12.3 Potentiel bioaccumulatif : pas de données

12.4 Mobilité dans le sol : pas de données

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : pas de données

12.6 Autres effets indésirables : pas de données

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets : En vertu de la Loi sur la conservation et le rétablissement des ressources (RCRA), il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer au moment de l'élimination si le produit répond aux critères de l'ACR pour les déchets dangereux tels que définis dans la partie 261 du CFR. La gestion des déchets devrait être pleinement conforme aux lois fédérales, étatiques et locales. Les contenants vides retiennent les résidus de produits qui peuvent présenter des dangers de matériaux, donc de ne pas pressuriser, couper, glaçage, soudure ou utiliser à d'autres fins. Remettre les fûts dans les centres de remise en état pour un nettoyage et une réutilisation appropriés.

Section 14 - Informations sur les transports

	<i>Transport terrestre (DOT)</i>	<i>Transport maritime (IMDG)</i>	<i>Transport aérien (OACI/IATA)</i>
Numéro de l'ONU:	1866	1866	1866
Nom d'expédition approprié de l'ONU :	Solution de résine	Solution de résine	Solution de résine
Classe des risques de transport (s) :	3	3	3
Groupe d'emballage:	II	II	II
Risques environnementaux :	N/A	N/A	N/A
Précautions spéciales pour l'utilisateur:	N/A	N/A	N/A
Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL73/78 et le Code du BAC	N/A	N/A	N/A

Article 15 - Renseignements réglementaires

15.1 Réglementations/législations en matière de santé et d'environnement en matière de sécurité substance ou mélange :

REACH: Règlement (CE) No 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil de décembre 2006 (y compris les amendements et les corrigenda à partir du 17 février 2016): Ce produit est conforme à REACH ou n'est pas soumis à la réglementation en vertu de REACH. Le produit ne contient pas d'ingrédient figurant sur la liste des candidats ou sur la liste d'autorisation pour les substances très préoccupantes (SVHC).

Aux États-Unis (Règlement de l'EPA) :

Statut de l'inventaire TSCA (40 CFR710) : Tous les éléments de cette formulation sont énumérés dans l'inventaire de la TSCA. Aucun composant de cette formulation n'a été déterminé comme sujet à des restrictions de fabrication ou d'utilisation en vertu des règles de nouveaux usages significatifs (SNUR).

Liste des substances dangereuses du CERCLA (40 CFR 302.4)

Personne ne le sait.

COMPOSANTS de la LEP 302 : Aucun produit chimique contenu dans ce matériau n'est assujéti aux exigences de déclaration du titre III de la LEP, section 302.

COMPOSANTS de la LEP 313 : Aucun produit chimique contenu dans ce matériau n'est assujéti aux exigences de déclaration du titre III de la LEP, section 313.

SARA 311/312 Hazards: Fire. Immediate health.

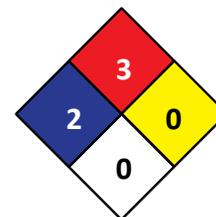
California Proposition 65

Ce produit ne contient pas intentionnellement de produits chimiques connus de l'État de Californie pour causer le cancer, les malformations congénitales ou d'autres dommages à la reproduction.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée cette substance/mélange par le fournisseur

16 - Autres informations

Hmis	
H (en)	2
F	3
R	0



NFPA

Date de préparation : 9 décembre 2019

Version: 10

Glossaire : ACGIH-American Conference of Governmental Industrial Hygienists; ANSI-American National Standards Institute; Transport canadien TDG-Canada de marchandises dangereuses; Service abstrait CAS-Chemical; Chemtrec-Chemical Transportation Emergency Center (États-Unis); CHIP-Chemical Hazard Information and Packaging; Liste des substances d'IsL-Domestic; Concentration équivalente des CE; EH40 (Royaume-Uni)-HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits; EPCRA-Emergency Planning and Community Right-To-Know Act; Niveaux de dépistage des effets ESL; Système harmonisé ghS-Globally de classification et d'étiquetage des produits chimiques; Service d'information sur les matières dangereuses du HMIS; IATA-International Air Transport Association; IMDG-International Maritime Dangerous Goods Code; Concentration LC-Lethal; Dose LD-Létale; Niveau d'explosion LEL-Lower; NFPA-National Fire Protection Association; Limite d'exposition OEL-Occupational; OSHA-Occupational Safety and Health Administration, département du travail des États-Unis; Limite d'exposition acceptable pour le PEL; LOI (Titre III)-Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313-Superfund Amendments and Reauthorization Act, Article 313; Appareil respiratoire autonome de SCBA; Limite d'exposition à court terme de STEL; Commission TCEQ-Texas sur la qualité de l'environnement; TLV-Threshold Limit Value; TSCA-Toxic Substances Control Act Loi publique 94-469; Valeur pondérée en temps TWA; Niveau d'explosion UEL-Upper; US DOT-US Department of Transportation; Système d'information sur les matières dangereuses de WHMIS-Workplace.

Avertissement : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité (SDS) sont considérées comme exactes à la date de la version. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude des données. Étant donné que l'utilisation de ce produit n'est pas sous le contrôle de Smooth-On Inc., l'utilisateur a l'obligation de déterminer la pertinence du produit pour l'application prévue et assume tous les risques et responsabilités pour son utilisation sécuritaire.

Cette SDD est prête à se conformer au Système harmonisé mondial de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) tel que prescrit par la Norme de communication sur les risques de la Occupational Safety and Health Administration (OSHA) des États-Unis (OSHA) (29 CFR 1910.1200), le Système canadien d'information sur les matières dangereuses en milieu de travail (WHMIS) et le règlement de l'Union européenne (CE) No 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 (REACH).

Les classifications du produit chimique conformément au 29 CFR 1910.1200, le mot de signal, le danger et l'énoncé de précaution, les symboles et d'autres informations sont basées sur la concentration répertoriée de chaque ingrédient dangereux. Les ingrédients non cotés ne sont pas « dangereux » selon la norme de communication sur les dangers de l'OSHA (29 CFR 1910.1200), le WHMIS et l'EC No 1907/2006 et sont considérés comme des secrets commerciaux en vertu de la loi fédérale américaine (29 CFR et 40 CFR), du droit canadien (législation de Santé Canada) et des directives de l'Union européenne.